



INFORMATION MUNICIPALE DU 24 MARS 2020

ETRE A VOS COTES !

Dans cette situation inédite de confinement, la commune et le CCAS continuent d'être à vos côtés !

Secrétariat de Mairie

Les secrétaires de mairie assurent une permanence téléphonique :

du lundi au vendredi de 14 h à 16 h

Ils traitent les courriels reçus ainsi que les courriers déposés dans les boîtes aux lettres de la maison communale.

Permanence téléphonique pour les personnes isolées

Conjointement, nous mettons en place une permanence téléphonique pour pallier aux problèmes d'isolement des personnes fragiles et vulnérables qui auraient besoin qu'on leur fasse des courses de nourriture, de pharmacie et autre.

Vous pouvez contacter ces **trois personnes-relais** qui communiqueront et transmettront les demandes à des bénévoles.

Bernard Fraizier (maire du village): 06 07 86 14 92

Séverine Deshayes (adjointe, CCAS): 06 89 10 70 21

Paulette Giancatarino (future maire) : 06 78 32 43 86

Voisins vigilants

Nous invitons chaque citoyen à être particulièrement vigilant dans son quartier en veillant sur les personnes isolées de son voisinage (avec toutes les précautions sanitaires qui s'imposent, bien entendu !). N'hésitez pas à nous faire remonter les différentes demandes !

Solidarité pour combattre ce virus

Tous ensemble, nous réussirons à faire barrage à cette pandémie ! Nous rappelons à chacun de bien vouloir **respectez les consignes de confinement du gouvernement**. Il s'agit d'une lutte collective où chacun a sa part !

Prenez soin de vous et de vos proches !

Bien à vous.

La Mairie

